**Déclaration UNSA Education au CTA du 16 janvier 2017**

Madame la Rectrice,

Mesdames et messieurs les membres du CTA,

C’est le moment… et pourtant il semble bien difficile de formuler des vœux en ce début d’année. Alors, faisons des vœux, mais des vœux qui nous engagent.

Souhaitons que l’Education amplifie sa transformation pour offrir réellement à chacune et chacun les conditions de son émancipation.

Souhaitons qu’au-delà des effets de mode, la participation citoyenne s’impose comme un complément renouvelant la démocratie représentative.

Souhaitons que l’enrichissement grâce à nos différences devienne la meilleure réponse aux enfermements, aux communautarismes, aux intégrismes, aux absolutismes de toutes sortes.

Souhaitons que, malgré les difficultés et comme ont su le faire en 1944 les membres du Conseil national de la résistance, nous sachions écrire l’avenir comme un projet de « Jours heureux ».

Souhaitons-nous tout cela. Et prenons notre part de travail, d’investissement, d’action. Pour que ces vœux justes deviennent réalités et ne demeurent pas juste des vœux irréalistes.

Une fois de plus l’étude comparative PISA pointe les difficultés de l’École française. Celle-ci ne réussit non seulement pas à résorber les disparités sociales et culturelles, mais pires, elle les accentue. En évaluant les élèves en 2015, PISA rend compte d’un système scolaire en profond dysfonctionnement.

Ce constat est connu et partagé depuis plusieurs années déjà. Il témoigne d’un trop long temps d’inaction voire de sacrifice de l’Éducation, comme de 2007 à 2012.
Il est trop tôt pour qu’il rende compte de la Refondation débutée fin 2012. Les bénéfices n’apparaitront dans les évaluations qu’en 2018, et c’est en 2021, si aucun recul n’a lieu d’ici là, que sera évalué l’ensemble des réformes engagées.
Pour autant les mauvais résultats publiés tous les 3 ans, et encore ceux de cette année, retentissent comme des alertes. Ils justifient la nécessité de ne pas fléchir, de ne pas revenir en arrière et invitent surtout à aller plus loin, renforcer et développer les réformes de la Refondation pour construire l’École de la réussite.

Ne nous trompons pas.

À l’heure où l’Éducation compte parmi les sujets des débats pré-présidentiels, l’UNSA Éducation réaffirme que l’École du 21ème siècle n’a pas besoin des retours à l’autorité et au mérite, ni d’idéologies sur les programmes d’histoires, ni de listes ethniques des élèves…
Notre École Républicaine, ses élèves et ses personnels ont besoin de stabilité. Le travail doit être poursuivi vers une école plus inclusive et l’engagement de l’État doit être renforcé pour permettre la réussite de chacune et chacun des 12 millions de jeunes.

La Refondation n’est pas magique. Elle est un cap qu’il faut maintenir et amplifier. Désormais, au-delà de la scolarité obligatoire, la refonte du lycée et la lutte contre l’échec massif en licence doivent contribuer à la mise en place d’un parcours Bac-3/Bac+3 aussi ambitieux qu’il est nécessaire.
L’École de la République a plus que jamais besoin d’être défendue et préservée, tant sa mission est le ciment indispensable pour « faire société ».

Pour réussir ce défi, l’Éducation doit relever d’une ambition politique et non de stratégies politiciennes. L’UNSA Éducation continuera d’agir pour porter ces exigences et faire que le service public d’éducation reste une priorité nationale.

Au niveau local, la dotation est positive. Très faiblement dans le premier degré, mais nous préférons un « petit plus » plutôt qu’un « grand moins ». Nous le savons, notre académie perd des élèves, mais les efforts fournis ne seront que faiblement visibles pour nos collègues, tant les besoins sont grands.

Dans le second degré également, nous observons une dotation également positive de 85 postes d’enseignants et de 7 postes de CPE.

Nous notons favorablement les fléchages au titre des lycées et des LP les plus défavorisés et espérons que la filière professionnelle ne soit pas la grande oubliée.

La question de la mixité sociale dans les collèges occupe actuellement le devant de la scène médiatique. Pour le SE-Unsa, les inégalités constatées entre les établissements, particulièrement entre le public et le privé ne sont plus tolérables.

A l’occasion de ces opérations de carte scolaire, nous voulons attirer votre attention sur des méthodes employées par de nombreux établissements privés pour entretenir la concurrence avec le public :

* des enseignants nommés sur des postes incomplets et payés ensuite en HSA, en faisant fi des modalités de ventilations de service règlementaires
* la transformation des IMP en moyens d'enseignement, alors que c'est justement le contraire qui était prévu par la création des IMP (indemnité à la place d'une décharge de service).

L’Unsa éducation vous serait grée de lui fournir dès que possible les documents nécessaires à établir la clarté dans ces attributions de moyens.